

PROTOCOLE D'OUVERTURE

ET

HEURES D'AUDIENCE

AUDIENCE DU 28 MARS 2024

DOSSIER R-4233-2023

DEMANDE D'ADOPTION DE LA NORME DE FIABILITÉ TPL-001-5.1

Le régisseur désigné dans ce dossier est **M^e Lise Duquette**

L'avocat de la Régie est **M^e Alexandre Bellemare**

La **requérante** est :

HYDRO-QUÉBEC

Représentée par M^e Joelle Cardinal et M^e Jean-Olivier Tremblay

L'**observateur** est :

RIO TINTO ALCAN INC. (RTA)

Représentée par M^e Pierre D. Grenier

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement. Merci!

Heure début de l'audience :	9 h
Heure pause repas :	11 h 55
Heure reprise :	13 h 05
Fin de l'audience :	13 h 08